

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0010581

NSA396

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2701 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : m. ZERHOUANE DRISS

Date de naissance : 1/03/1953

Adresse : ID EM

Tél. : 06 96 80 1843 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/03/2023

Nom et prénom du malade : ZERHOUANE DRISS Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Ac FA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 08/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : DRSS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Des Clubs Pharmacie Yasmine	Date	Montant de la Facture
Dr ESSAOUNI Yasmine 18 Rue Anserine- Beausejour Casablanca- Tel: 0522 362612	07/03/23		1486.22

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

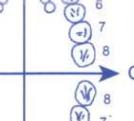
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">H</th> <th style="width: 50%;">G</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">25533412 00000000</td> <td style="text-align: center;">21433552 00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">P</td> <td style="text-align: center;">P</td> </tr> </tbody> </table>	H	G	25533412 00000000	21433552 00000000	00000000	00000000	35533411	11433553	P	P	COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS
H	G											
25533412 00000000	21433552 00000000											
00000000	00000000											
35533411	11433553											
P	P											

	B	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	
	DES SOINS	
	DATE DU DEVIS	
	DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle
Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique
Coro-Scanner / 128 barrettes

713123

ZERHOUANE DRESS

الدكتور محمد علاوي

Dr. Mohamed ALLAOUI
CARDIOLOGUE

DES de Cardiologie
et
Pathologie Vasculaire
de la Faculté
de
Médecine de PARIS
Ancien Interne
des
Hôpitaux de NANCY
Membre de la Société
Française de Cardiologie

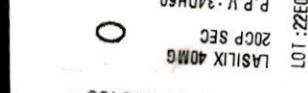
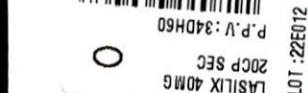
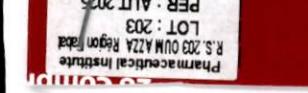
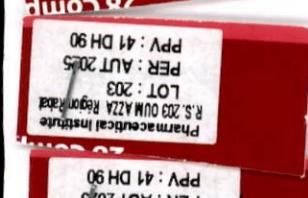
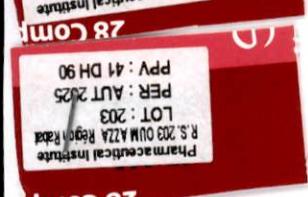
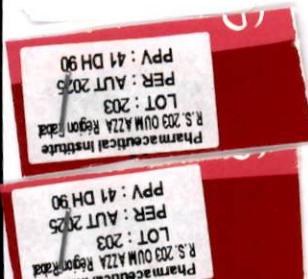
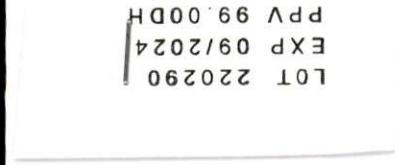
- Eliquis 2.5 → : 1-0-1
405,00
- Liperine 100 → : 1-0-1
112,50
- Nastorel 80 → : 1cp1j mot. S.V.
- LD NCR 20 → : 1cp1j
- cordarone 200 → : $\frac{1}{2}$ cp1j mot.
- Colciadia : 1 cp1j
34,80 x 3
- lotrilin 40 → : 0-1-1 S.V.
- Aldactone 50 → : 0.1 2 - 0.
- Cardic 6,25 → : 1-0-1 S.V.
- Mononitril 20 → : 1cp2x1j
40,00 x 4
- Forxiga 10 → : 1cp1j mot.
99,00
- Oedes 20 → : 1gellj mot.
40,40 x 12
- Metospasmol : 2cp x 16 j après repas.

— de 2 mois

1486,40

Pharmacie Des Clubs
Dr ESSAOOUNI Yasmine
- Casablanca / Tel: 0522 362632

20, Rue France Ville - 10522 Casablanca
Dr. Mohamed ALLAOUI
CLINIQUE CARDIOLOGIQUE
Tél: 0522 980706 - 0522 980706
20 Rue de France Ville - Casablanca
E-mail : clinique_cardiologique@hotmail.com
N° Cpte : 190 780 21211 430 4969 0009 74 Banque Centrale Populaire - Casablanca



VAL/50



مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس
CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis
Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle
Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique
Coro-Scanner / 128 barrettes

Casablanca, le 07 Mars 2023

MR ZERHOUANE DRISS

FACTURE N°560/2023

	Désignation	QT	Montant
07/03/2023	Consultation cardiologique+ECG	1	300,00
			300,00

Arrêtée la présent facture à la somme de :
Trois Cents DIRHAMS (300,00 dhs)

20, Rue France Ville - Oasis - الدار البيضاء 20000 20000
Tél. : 05 22 98 75 75 / 05 22 98 07 06 / 05 22 99 49 72 - Fax : 05 22 98 83 25 - GSM : 06 72 29 45 14 - 06 72 29 47 13 - 06 72 29 48 72
E-mail : clinique_cardiologique@hotmail.com - Patente : 34788311 - C.N.S.S : 7379622 - I.F. : 01006967 - I.C.E : 001750502000084
N° Cpte : 190 780 21211 430 4969 0009 74 Banque Centrale Populaire - Casablanca

Dr. Mohamad ALLAOUI

ID:
D-naiss
ans,

2017-04-05
SANTUARY

07-Mar-2023 11:31:29

Fréq. Card. 72 BPM
Int PR * ms
Dur. QRS 118 ms
QT/QTc 415/438 ms
Axes P-R-T * 57 87

20, Rue France Ville - Oassis
Casas - Tel: 0522 98 07 06
Cardiologue
Chambre ALLAUI

20, Rue de France Ville - Oassis
Casas - Tel: 0522 98 07 06
CLINIQUE CARDIOLOGIQUE
CASA OASIS

152 160

